

24 HEURES

Saint-Maur - Créteil

Les vélos vont occuper le pont de Créteil



SAINT-MAUR, HIER. François Le Bihan, un habitant de Créteil, va souvent faire des courses à Saint-Maur à vélo. Il emprunte parfois la large voie du Trans-Val-de-Marne (TVM), mais il est obligé de mettre pied à terre lorsqu'il croise un bus et de passer sur le trottoir réservé aux piétons. (LP/A-L.A.)

LA CIRCULATION pourrait être perturbée, ce matin, de 11 heures à midi. L'association Place au vélo 94-MDB organise un rassemblement sur le pont de Créteil, à Saint-Maur, pour dénoncer l'insuffisance des aménagements cyclables dans le département. Les manifestants prévoient de bloquer les deux voies allant de Saint-Maur à Créteil.

« Si le conseil général a passé la vitesse supérieure en réalisant concrètement des pistes, cet effort sera sans effet si les communes n'améliorent pas leur maillage et ne réduisent pas les vitesses de pointe », explique Jean-Paul Grange, responsable de l'association Place au vélo 94-MDB.

Le pont de Créteil a été choisi pour bloquer un axe majeur, la N 186, et « se faire entendre », mais également pour souligner le point noir qu'il représente pour les cyclistes. Casquette sur la tête et vélo à la main, François Le Bihan, 80 ans, connaît bien le problème.

« On n'a de la place nulle part ! Il y a urgence à agir ! »

Cet habitant de Créteil vient souvent faire des courses à Saint-Maur à vélo. « Je me suis fait peur plus d'une fois ! explique-t-il. A moins d'être jeune et de rouler très vite, il est im-

possible de traverser le pont à vélo, les voitures nous frôlent, c'est trop dangereux. »

Bien que ce soit interdit, le retraité emprunte la large voie du Trans-Val-de-Marne (TVM), mais il est obligé de mettre pied à terre lorsqu'il croise un bus et de passer sur le trottoir réservé aux piétons : « On n'a de la place nulle part ! Il y a urgence à agir ! » Malheureusement, certaines pistes cyclables ne sont pas forcément adaptées selon lui : « Pour emprunter celle de la N 19, il faut zigzaguer ! » Prendre en compte l'avis des associations fait également partie des recommandations de Place au vélo 94-MDB.

ANNE-LAURE ABRAHAM